Un nouvel abri poubelles

66 000€ TTC 1200€/m2

Un nouveau local de rangement des conteneurs à ordures a été construit dans l'impasse de la Fondrière. Encastré dans le talus en contrebas de la mairie, l'abri, d'une surface de 55m², n'a plus l'aspect inesthétique des poubelles alignées près des ateliers municipaux. L'étude et le suivi de chantier ont été confiés à Thierry DUTARD, architecte, et la construction à la société MATRAD. Le coût des travaux s'élève à 55000€ HT, il a été financé à hauteur de 80% par une subvention du Conseil Général des Bouches du Rhône.

Avant

Après

Projet d'assainissement collectif

A ce jour, l'assainissement de la commune est assuré par des fosses septiques individuelles (70% des habitations) ou, au hameau des Bonfillons, par un réseau d'assainissement collectif relié à la station d'épuration, ou encore dans les quartiers Ouest, par le raccordement sur le réseau d'Aix-en-Provence.

Une étude globale des fonctionnements des fosses septiques individuelles et des qualités filtrantes des terrains des diverses zones a montré qu'il était écologiquement judicieux de programmer un passage progressif à l'assainissement collectif chaque fois que cela était possible techniquement et économiquement. Cela demandera plusieurs années mais, dès à présent, la pose d'un réseau le long de la RD10 a été décidée par le Conseil Municipal par délibération en date du 27 juin 2012. Il ira du centre administratif (mairie, école, salle des sports, etc.), en suivant la RD 10 sur environs 3 km, jusqu'au réseau d'Aix-en-Provence qui atteint la maison de retraite (EHPAD). L'étude d'avant-projet technique a été confiée au bureau d'études AGE Environnement. Le coût prévisionnel est de 730 000 € HT, financés à 80 % par le Conseil Général et la CPA.